Distr.
GENERALE

E/CN.4/1994/78/Add.3
9 mars 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquantième session
Point 19 de l'ordre du jour

SERVICES CONSULTATIFS DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme, y compris le Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme

Rapport du Secrétaire général

Additif

1. Les contributions ci-après au Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme ont été enregistrées entre le 1er janvier et le 8 mars 1993, après l'établissement du rapport sur les services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme.

Gouvernement	Contribution (dollars E.-U.)
Irlande	42 857
Japon	100 000

2. En outre, la contribution de l'Italie pour 1993 au programme de services consultatifs et d'assistance technique, d'un montant de 289 597 dollars E.-U., a été répartie comme suit : 193 065 dollars au Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique et 96 532 dollars au Fonds d'affectation spéciale pour un programme d'éducation en matière de droits de l'homme au Cambodge

---

GE.94-12125 (F)